

undefined - samedi 1 juin 2024

Votre région | Politique & Territoires

SAVOIE

La sénatrice Martine Berthet revient sur les mesures de protection des mineurs transgenres



Martine Berthet, sénatrice de la Savoie. Photo Le DL /L.V.

La sénatrice savoyarde Martine Berthet (LR) a souhaité réagir à [l'article paru dans notre édition du mercredi 29 mai, au sujet de l'examen au Sénat du texte proposant des mesures de protection des mineurs sur le sujet de la transidentité ; article paru avec le titre "Les sénateurs s'attaquent aux mineurs transgenres"](#). Un titre qui a étonné l'élue savoyarde. Et d'expliquer : « Le Sénat, sur ce texte porté par Les Républicains mais qui a recueilli des voix ou des abstentions de façon transpartisane, ne s'est pas prononcé contre la transition de genre mais a souhaité entourer les mineurs d'une équipe médicale pluridisciplinaire pour leur bonne prise en charge et interdire la chirurgie irréversible avant la majorité. » Pour la sénatrice, « les adolescents sont influençables, comme on l'a tous été, et se posent de nombreuses questions, il faut les protéger de prendre des décisions irréversibles. »

Martine Berthet témoigne d'ailleurs des auditions menées par le groupe de travail auquel elle participait : « des personnes transgenres comme des médecins nous ont dit avoir rencontré des

personnes qui regrettaient avoir eu recours à la chirurgie. » Et de dire tout son intérêt pour cette question de société : « Nous, législateurs, nous sommes là pour anticiper et accompagner ces sujets. »